



Sécurité des agents : les beaux discours s'arrêtent aux portes du SPIP

Lors de la commémoration en hommage aux agents pénitentiaires tués à Incarville, les discours officiels ont rappelé avec force la nécessité absolue de garantir la sécurité de tous les personnels.

Ces mots résonnent encore dans nos esprits, tant ils font écho à nos missions, souvent exercées dans des conditions déjà complexes.

C'est dans ce contexte que nous découvrons le projet d'implantation du SPIP de la Côte-d'Or au cœur du quartier des Grésilles de Dijon.

Un choix pour le moins paradoxal, alors même que ce quartier est réputé sensible.

À l'heure où l'on affirme vouloir protéger les agents, comment comprendre qu'on envisage de les installer dans une zone identifiée pour sa fragilité sécuritaire, pour des raisons strictement budgétaires ?

Nous entendons l'argument de rationalisation porté par la Préfecture, mais il nous semble essentiel de rappeler que les personnels du SPIP relèvent eux aussi de la fonction publique d'État.

À ce titre, leur sécurité, leur confort et la qualité de leurs conditions de travail relèvent pleinement de la responsabilité de l'État.

D'autant que, lors de précédents échanges, le Directeur interrégional lui-même nous avait assuré qu'il s'opposerait à un déménagement du SPIP dans ce quartier.

Cette garantie rend d'autant plus incompréhensible la situation actuelle.

Les échos que nous avons à ce jour laissent entendre, de surcroît, que les travaux de sécurisation et de confort minimum ne seraient pas finalisés pour notre arrivée.

Comme si une décision, déjà en décalage avec les discours officiels, devait en plus s'accompagner d'un certain laxisme quant aux conditions d'accueil des personnels.

Face à ce cumul d'incohérences, il est difficile de ne pas ressentir un sentiment d'abandon.

Nous espérons toutefois que ces réserves seront entendues et qu'une véritable réflexion pourra s'engager, dans le respect des agents, de leurs missions, et des valeurs que vous déclarez vouloir défendre.